



Accompagner toutes les start-ups françaises pour faire émerger des leaders technologiques dans tous les territoires

23 octobre 2019



EDITO DE CEDRIC O, SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU NUMERIQUE



« Lors de mes différents déplacements, et encore aujourd'hui à Rennes, j'ai pu être témoin du remarquable dynamisme entrepreneurial qui a conquis tous les territoires. Un tel élan n'aurait pu être observé sans l'action des Capitales et Communautés French Tech, des opérateurs du Pass French Tech et, bien sûr, des collectivités locales.

A la suite des annonces faites mi-septembre par le Président de la République, en particulier le dévoilement du Next40, le Gouvernement se mobilise pour poursuivre cet élan et accompagner l'ensemble des start-ups partout en France. La première traduction est l'ouverture de l'appel à candidatures pour le programme d'accompagnement French Tech 120, avec pour objectif de sélectionner des entreprises de tous les territoires. La seconde action est le déploiement de French Tech Central dans les Capitales French Tech dès janvier 2020.

L'objectif est plus que jamais de faire émerger plusieurs dizaines de leaders technologiques mondiaux sur l'ensemble du territoire français.

La poursuite de cette stratégie est d'abord un enjeu en termes d'emplois : plus de 25 000 emplois directs seront créés par les start-ups dans les douze prochains mois en France. Un soutien sans faille à nos futurs champions est donc essentiel pour que cette réalité s'amplifie et bénéficie à l'ensemble du territoire. C'est également un enjeu en termes de souveraineté, française et européenne, pour rester maître de notre destin et assurer notre prospérité. Il en va aussi de la préservation de notre modèle social dans un monde où les leaders fixent la norme.

Les programmes French Tech 120 et French Tech Central, qui font suite au Pass French Tech, constituent une avancée supplémentaire dans l'accompagnement des start-ups sur l'ensemble des territoires pour faire émerger des leaders technologiques de rang mondial. »

L'ESSENTIEL

LANCEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURES POUR LE FRENCH TECH 120 POUR SÉLECTIONNER LES 80 ENTREPRISES SUPPLÉMENTAIRES QUI BÉNÉFICIERONT DE CE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT NATIONAL

L'objectif est sélectionner les 80 meilleures start-ups au niveau national et par territoire sur la base de la levée de fonds ou de l'hyper-croissance (montant de chiffre d'affaires et sa croissance). Elles viendront compléter les 40 sociétés qui composent le Next40 – dévoilées en septembre – et bénéficieront du programme d'accompagnement public sur mesure pour ces futurs champions français de la French Tech.

Les offres de services adaptées aux spécificités de ces 120 start-ups françaises en hyper-croissance visent à répondre aux principaux besoins de ces entreprises : développement international, financement, relations avec les administrations et talents. Par ailleurs, les 120 start-ups qui composent le FT120 bénéficieront d'un accompagnement au quotidien par une équipe dédiée de *start-up managers* de la Mission French Tech.

DÉPLOIEMENT DE FRENCH TECH CENTRAL : UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ÉCOSYSTÈMES TERRITORIAUX

French Tech Central assurera un soutien local par les services de l'État, destiné à toutes les start-ups, au sein des lieux totem des Capitales French Tech afin d'identifier leurs besoins spécifiques et de déployer une réponse coordonnée entre acteurs publics.

Le socle de services publics communs à chaque Capitale French Tech sera complété d'une offre d'accompagnement portée par les Capitales, en lien avec les acteurs locaux, à destination d'une sélection de start-ups, notamment en partenariat avec les anciens opérateurs du Pass French Tech. Celles-ci bénéficieront d'une promotion nationale.

CRÉATION D'UN CONSEIL NATIONAL DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH

Instance de concertation et de co-construction des programmes à destination des écosystèmes territoriaux, il réunira des représentants des Capitales et des Communautés French Tech, et comportera au moins 35 % de femmes. Le secrétaire d'Etat chargé du numérique, Cédric O, réunira ce conseil au moins une fois par trimestre. Sa première mission sera de co-construire d'ici la fin de l'année le programme French Tech Central.

UN ACCOMPAGNEMENT NATIONAL POUR LES FUTURS LEADERS TECHNOLOGIQUES DE TOUTE LA FRANCE : LE PROGRAMME FRENCH TECH 120



Les start-ups, dans le cadre de leur croissance rapide, font face à des problématiques particulières dans leurs relations avec les pouvoirs publics. Afin de soutenir le développement des 120 plus prometteuses d'entre elles, un accompagnement prioritaire dans leurs relations avec les administrations et services publics leur est proposé.

Les start-ups bénéficiaires de ce programme sont sélectionnées annuellement selon deux modalités, pour constituer le FT120 :

- le **Next40**, dévoilé en septembre 2019 : sélection des 40 start-ups les plus prometteuses de France déterminée notamment sur la base de la valorisation (licornes) ainsi que des plus grosses levées de fonds et des critères de chiffre d'affaires ;
- **80 start-ups à fort potentiel** sélectionnées au niveau national et par territoire sur la base de la levée de fonds ou de l'hyper-croissance (montant de chiffre d'affaires et sa croissance).

Dans le cadre de ce programme, les start-ups bénéficiaires ont accès à :

- un **accompagnement au quotidien par une équipe dédiée de start-up managers** de la Mission French Tech, au sein de la Direction générale des entreprises, chargés d'identifier leurs besoins prioritaires et d'y répondre, en lien avec les institutions et services publics partenaires du dispositif, notamment au travers du **réseau de correspondants French Tech** dans l'ensemble de ces structures (voir Annexe) ;
- une **offre de services spécifique** conçue pour les start-ups en hyper-croissance et proposée par les administrations et services publics partenaires ;
- une **visibilité renforcée**, au travers d'opérations d'influence, de communication et de présence dans les délégations officielles à l'étranger.

L'ESSENTIEL DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

Les administrations et services publics ont été sollicités pour proposer des services spécifiques en soutien aux besoins des entreprises. Ces offres ont été créées sur mesure pour résoudre les difficultés énoncées par les entreprises en hyper-croissance. Parmi les dizaines de services proposés, on retrouve en particulier :

International

- un réseau international des administrations pour accueillir et accompagner localement les équipes des start-ups (bureaux Business France, coordination par les services économiques de la DG Trésor, représentants de la Mission French Tech à l'étranger, sont formés aux problématiques des start-ups) ;
- une étude approfondie (quantitative et qualitative, réalisée par les services économiques, les bureaux BF et les communautés French Tech) des pays cibles et des outils pour aider la prise de décision de l'entreprise ; un coaching spécifique sur tous les sujets administratifs internationaux (douanes, imposition, comptabilité, contacts commerciaux locaux) ;
- l'accès aux outils financiers de prospection de marchés.

Financement

- un accompagnement dédié pour l'introduction en bourse avec Euronext et la préparation de dossiers de candidature à des financements européens ;
- une cotation bancaire de la Banque de France revue pour intégrer les spécificités des start-ups à travers une analyse individuelle modérée d'indicateurs qualitatifs et prévisionnels; pouvant impacter leurs dossiers de financements.

Services publics

- des référents et produits dédiés pour répondre aux interrogations des entreprises et anticiper les besoins : l'URSSAF, la CNIL, les Douanes, l'INPI, la DGCCRF, le ministère du Travail, le Centre national d'études spatiales ; DGFIF ;
- une offre unique pour faciliter l'accès aux acheteurs publics (Ugap, Direction des achats de l'État, ministère des Armées, etc.).

Talents

- une page web reprenant les offres d'emplois des entreprises sélectionnées diffusée au niveau international (Direction Général du Trésor, Ambassades, Communautés French Tech) et national (APEC et Pôle Emploi) ;
- un service de suivi des French Tech Visas.

CRITERES OBJECTIFS D'ELIGIBILITE DU FT120

Avec l'appui de Bpifrance, les 80 start-ups seront sélectionnées à partir de critères objectifs. Pour une première moitié, elles le seront sur la base des **levées de fonds les plus importantes**, et pour une deuxième moitié, sur des **critères d'hyper-croissance** (montant de chiffres d'affaire et sa croissance). Les critères d'éligibilité du FT120 sont fondés sur ceux de l'ancien Pass French Tech mais ont été durcis afin de prendre en compte la maturité grandissante de l'écosystème et l'ambition d'excellence portée par le Gouvernement. Afin de mettre en avant et d'accompagner les meilleures start-ups de tous les écosystèmes, **deux start-ups minimum seront sélectionnées par région** (Outre-mer inclus) indépendamment des critères d'éligibilité : une sur la base de la levée de fonds et une sur la base des critères d'hyper-croissance. Les Capitales et Communautés French Tech ainsi que les anciens opérateurs du Pass French Tech sont invités à proposer les candidatures des meilleures start-ups de leurs écosystèmes.

En détails, les critères d'éligibilité sont :

	Chiffre d'affaires du dernier exercice entre 3 M€ et 10 M€	Chiffre d'affaires du dernier exercice supérieur à 10 M€
Critères quantitatifs d'hyper-croissance : 50% des places	Croissance annuelle du chiffre d'affaires ¹ de 50%+ (tolérance à 40%) sur les 3 derniers exercices fiscaux clôturés	Croissance annuelle du chiffre d'affaires de 25%+ (tolérance à 20%) sur les 3 derniers exercices fiscaux clôturés
Critère quantitatif de levée de fonds : 50% des places	Une levée de fonds dans les deux dernières années d'au moins 20 M€, en <i>equity</i> (part primaire uniquement)	
Critères quantitatifs régionaux	Les deux meilleures start-ups, une en matière de levée fonds et une en matière d'hyper-croissance, de chaque région (Outre-mer inclus) seront automatiquement sélectionnées	
Critères communs	<ul style="list-style-type: none"> • Age de la société < 15 ans • Pas de rachat 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise innovante • Siège social en France

Il s'agit de critères d'éligibilité et non de sélection. Les entreprises les plus performantes sur la base des critères d'éligibilité seront sélectionnées afin d'en retenir 80 pour compléter le FT120.

¹ Si la société dépasse le seuil de 3 M€ uniquement en 2018, une croissance d'au moins 75% entre 2016-2017 et 2017-2018 est exigée.

CALENDRIER

- **Du 23 octobre au 29 novembre** : candidature des start-ups sur <https://lafrenchtech.com/fr/la-france-aide-les-startups/french-tech-120-2/> ;
- **Décembre 2019** : traitement des candidatures par Bpifrance et la mission French Tech ;
- **Janvier 2020** : dévoilement des membres du FT120 et début de l'accompagnement.

UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITE POUR REpondre AUX BESOINS DES ECOSYSTEMES : FRENCH TECH CENTRAL SE DEPLOIE DANS LES CAPITALS FRENCH TECH

Les start-ups qui constitueront le French Tech 120 répondent à des critères de levées de fonds ou de croissance spécifiques liées à leur niveau de maturité et de développement. L'écosystème de plus de 10 000 start-ups françaises ne se résume pas à ces 120 start-ups : il est divers, ambitieux et réparti sur tout le territoire français où les dynamiques sont fortes et clairement identifiées.

Il est nécessaire d'accompagner les start-ups de tous les écosystèmes en s'adaptant à leurs besoins. Le déploiement de French Tech Central sur les territoires répond à cet impératif de soutien au développement économique des territoires. **Ce programme comprend un socle commun de services publics ainsi qu'une offre d'accompagnement local.**

French Tech Central fait dès aujourd'hui et d'ici la fin de l'année l'objet d'une co-construction avec les Capitales French Tech ainsi que d'anciens opérateurs du Pass French Tech. C'est la première mission confiée au conseil national de Capitales et Communautés French Tech que réunira tous les trimestres le secrétaire d'Etat chargé du numérique, Cédric O. **Le déploiement opérationnel sera lancé en janvier 2020.**

LES ADMINISTRATIONS ET DES SERVICES PUBLICS DANS LES LIEUX TOTEM DES CAPITALS FRENCH TECH

Portée par l'Etat, **une offre de services publics dédiée sera proposée à toutes les start-ups dans les Capitales French Tech.** Au plus près d'elles et organisée en fonction des besoins des entrepreneurs, cette offre prendra notamment la forme d'une **installation physique**, permanente ou occasionnelle d'administrations et services publics dans les lieux totem des Capitales, comme H7 à Lyon ou le Mabilay à Rennes. Sur le modèle de ce qui est fait aujourd'hui à Station F à Paris, le socle de services publics proposés sera composé d'un accès à des rendez-vous individuels ou des ateliers dédiés. Il sera ouvert à tous et commun à l'ensemble des Capitales French Tech. Une programmation complémentaire sera proposée en fonction des attentes exprimées par les écosystèmes territoriaux, les thématiques ou opportunités spécifiques.

EN COMPLÉMENT, UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL POUR UNE SÉLECTION TERRITORIALE DE START-UPS QUI BÉNÉFICIERA D'UNE PROMOTION NATIONALE

En complément de l'offre de services publics structuré par l'État, les Capitales pourront mettre en œuvre une **offre complémentaire d'accompagnement par des acteurs locaux à destination d'une sélection de start-ups**, notamment en partenariat avec les anciens opérateurs du Pass French Tech. Les Capitales, en lien avec les acteurs locaux, seront en charge de la sélection des start-ups participantes, sur la base de critères objectifs, endossés par la Mission French Tech, et qu'elles définiront en fonction de la maturité de l'écosystème local et de leur capacité d'accompagnement. **L'ensemble des start-ups sélectionnées localement bénéficieront d'une promotion nationale.**

ANNEXE – RESEAU DES CORRESPONDANTS FRENCH TECH

Dans la perspective d'apporter un soutien coordonné et pérenne de l'Etat aux start-ups, la Mission French Tech a établi un réseau de 50 correspondants French Tech dans les administrations et services publics. Il dispose de trois missions :

- contribuer aux évolutions législative et réglementaire en faveur des start-ups ;
- participer au programme French Tech Central ;
- proposer une offre d'accompagnement dédiée pour les entreprises du programme French Tech 120.

CORRESPONDANTS FRENCH TECH DANS LES MINISTERES



CORRESPONDANTS FRENCH TECH DANS LES AGENCES PUBLIQUES ET ORGANISMES SOCIAUX



CONTACT PRESSE

Cabinet de Cédric O

ANTOINE BOSCHER

presse@numerique.gouv.fr

La Mission French Tech

SARA GUTSATZ

sara.gutsatz@finances.gouv.fr